



POSTULAT

Auteur	Laetitia Heinzmann-Bellwald, Claudia Alpiger, Christine Seipelt-Weber et Marc Kalbermatter, PS/GC
Objet	Engager les équipes valaisannes de chiens de mantrailing pour rechercher des personnes disparues
Date	14/11/2022
Numéro	2022.11.441

Lors de la session de juin 2022 du Grand Conseil, une majorité des députés se sont engagés pour que le canton maintienne la façon de fonctionner des équipes de chiens de mantrailing en Valais, comme cela était prévu jusque-là dans le dispositif de secours.

Entre-temps, nous savons clairement que le Conseil d'Etat continue de prendre en charge la formation des chiens; les équipes de chiens ne sont toutefois plus mobilisées.

La procédure suivie lors de la recherche d'une femme disparue le 9 novembre 2022 à Saas-Almagell suscite de nouveau de l'incompréhension et est à l'origine d'une polémique. Les conducteurs de chiens de la région n'ont été mobilisés qu'après trois jours. Il semble que le dispositif de secours soit compliqué et lent. Cela n'apporte rien à la population ni aux hôtes.

Conclusion

Nous prions le Conseil d'Etat de respecter la volonté du Parlement et de maintenir le dispositif de sauvetage pour les conducteurs de chiens de tous secteurs tel qu'il était prévu jusqu'ici, pour le bien de la population et des hôtes.